

UFF ACTIONS EMERGENTES (part N)



Objectif de gestion

Le FCP a pour objectif de surperformer l'indicateur de référence MSCI EMF sur la durée de placement recommandée en investissant dans des actions et des titres similaires à des actions des marchés émergents. Cet objectif est ciblé en associant des critères d'évaluation financiers et extra-financiers en lien avec la responsabilité d'entreprise et la contribution à la transition écologique.

Profil de risque



Chiffres clés au 30/04/2025

Valeur liquidative	99.27 €	Nombre de positions	89
Actif net du fonds	48.78 M€	Taux d'investissement	99.46%

Performances du fonds et de l'indice de référence

Les performances seront affichées après une année complète, soit fin septembre 2025.

Evolution de la performance

Le graphique sera affiché après une année complète, soit fin septembre 2025.

Indicateurs de risque sur 1 an

Les indicateurs de risques seront affichés après une année complète, soit fin septembre 2025.

Depuis le 06/11/2023, l'indicateur de référence est le MSCI EMF (dividendes réinvestis, libellé en euro). Avant, l'indice de référence était composite. Il était constitué à 50% du MSCI EMF (Emerging Markets Free) (dividendes réinvestis, libellé en euro) et à 50% du JPM EMBI Global Diversified Composite Index couvert en Euros (dividendes réinvestis).

Principaux mouvements

Achats/Renforcements	Ventes/Allègements
Alibaba Group Holdin	Rhb Bank
Taiwan Semiconductor	Yifeng Pharmacy Chai
Techtronic Industrie	Bajaj Holdings
Adnoc Drilling Co	Jd.Com Class A Inc
Silergy Corp	Vodacom Group Zar

10 principales positions

Valeur	Poids	Secteur d'activité
Taiwan Semiconductor	8.56%	Technologies
Tencent Holdings Ltd	6.67%	Télécommunications
Samsung Electronics-	5.30%	Technologies
Hdfc Bank Ltd	4.94%	Finance
Grupo Mexico	3.13%	Matériaux
Mediatek Inc	3.08%	Technologies
Alibaba Group Holdin	3.00%	Consommation discrétionnaire
Netease Inc	2.28%	Télécommunications
Power Grid Corporati	2.19%	Services aux collectivités
Bajaj Holdings	2.06%	Finance
Total	41.22%	

Principales contributions

Contributions à la hausse		Contributions à la baisse	
Hyundai Heavy Indust	0.31%	Tencent Holdings Ltd	-0.65%
Grupo Financiero Ban	0.31%	Alibaba Group Holdin	-0.39%
Bank Of Georgia	0.16%	Petrobras - Petroleo	-0.37%
Telef Brasil	0.13%	Budweiser Brewing Co	-0.28%
Grupo Aeroport Del	0.09%	Taiwan Semiconductor	-0.27%
Total	1.00%	Total	-1.97%

Caractéristiques du fonds

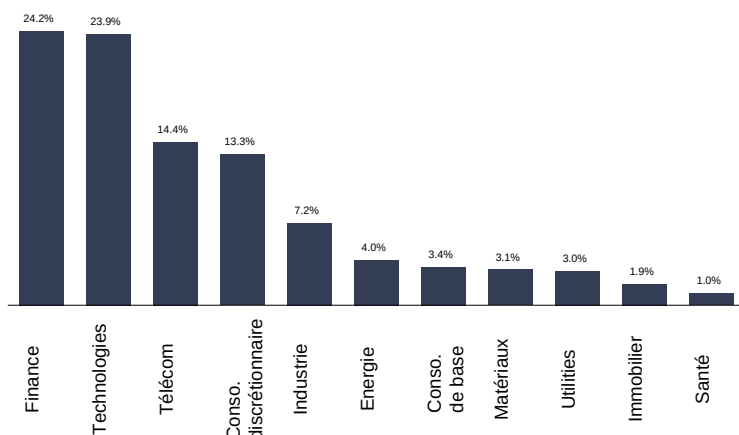
Code ISIN :	FR001400OYC6	Fréquence de valorisation :	Quotidienne
Société de gestion :	Myria AM	Durée de placement recommandée :	5 ans
Date de création :	02/09/2024	Droit d'entrée (max) :	0.00%
Eligibilité PEA :	Non	Frais de gestion direct :	1.80%
Centralisation :	14:30	Frais de gestion indirect (max) :	Non significatif
Classification SFDR	Article 8		
Commission de surperformance :	12% TTC de la performance nette de frais supérieure à celle de l'indice de référence		

Gérant financier

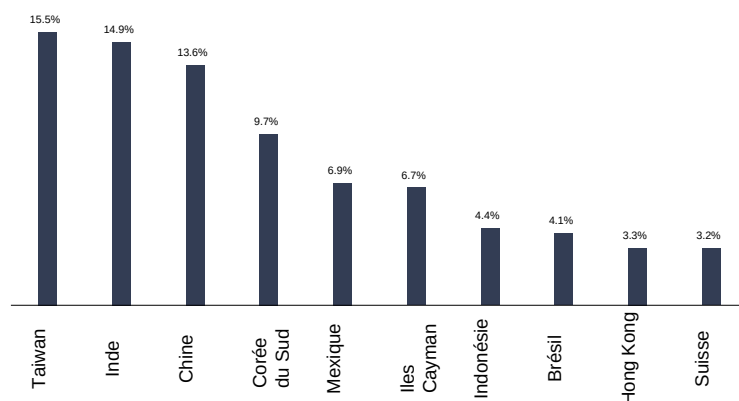


Le présent document n'a été élaboré qu'à titre d'information et a pour but d'aborder de manière simplifiée les principales caractéristiques du fonds, il ne saurait donc constituer une recommandation, un conseil en investissement, ou une offre d'achat. L'OPC est investi sur les marchés financiers. Il présente un risque de perte en capital. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. Préalablement à toute souscription et pour plus d'information sur les risques et les frais, il convient de se reporter aux prospectus, DIC et autres informations réglementaires accessibles sur notre site www.myria-am.com ou gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion : Myria Asset Management, SGP agréée par l'AMF sous le N°GP-14000039, 70, avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes.

Répartition par secteurs de la poche actions



Répartition par pays



Historique des performances

Les performances historiques seront affichées après une année complète, soit fin septembre 2025.

Les performances sont calculées nettes de frais de gestion. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Commentaire de gestion

Les actions des marchés émergents ont connu des fluctuations importantes en avril, dans un contexte marqué par les politiques commerciales agressives du président américain Donald Trump. Les droits de douane élevés qu'il a imposés à des dizaines de pays au début du mois ont déclenché une vague de ventes spectaculaire à l'échelle mondiale, alimentée par la crainte qu'une guerre commerciale ne compromette la croissance mondiale. Les marchés ont rebondi suite à la suspension des droits de douane par l'administration Trump pour une période de trêve de 90 jours pour la plupart de ses partenaires commerciaux. La Chine a toutefois été exclue après avoir annoncé à son tour des mesures de rétorsion sur les produits américains. Le bras de fer entre les deux plus grandes économies mondiales et l'incertitude autour du commerce international ont continué de dominer le sentiment des investisseurs tout au long du mois.

Dans ce contexte, l'indice MSCI Emerging Markets a reculé en euros, même s'il a légèrement surperformé les marchés développés, en raison des doutes croissants quant à l'exceptionnalisme américain et de la faiblesse du dollar américain.

À l'échelle régionale, l'Asie émergente a affiché un retard, en raison des pertes enregistrées en Chine. À l'inverse, l'Inde, où la banque centrale a réduit ses taux d'intérêt pour la deuxième fois consécutive afin de stimuler la croissance, a fait preuve de résilience. Les marchés des principaux pôles industriels mondiaux, tels que Taïwan, la Corée du Sud et l'Asie du Sud-Est, ont également récupéré leurs pertes initiales et ont surperformé.

Ailleurs, l'Amérique latine, qui a été relativement épargnée par les droits de douane sévères imposés par les États-Unis, s'en est bien sortie. Les bourses du Golfe ont clôturé en ordre dispersé, les cours du pétrole ayant baissé en raison des perspectives d'une augmentation de l'offre et d'un affaiblissement de la demande.

Informations relatives aux performances passées

L'information relative aux performances passées ne pourra être affichée qu'après le terme d'une année civile complète, soit fin 2025.

Le présent document n'a été élaboré qu'à titre d'information et a pour but d'aborder de manière simplifiée les principales caractéristiques du fonds, il ne saurait donc constituer une recommandation, un conseil en investissement, ou une offre d'achat. L'OPC est investi sur les marchés financiers. Il présente un risque de perte en capital. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. Préalablement à toute souscription et pour plus d'information sur les risques et les frais, il convient de se reporter aux prospectus, DIC et autres informations réglementaires accessibles sur notre site www.myria-am.com ou gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion : Myria Asset Management, SGP agréée par l'AMF sous le N°GP-14000039, 70, avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes.



UFF Actions Emergentes

Rapport ESG du fonds maître

31/03/2025



Ce rapport présente une série de résultats relatifs aux caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) du fonds.

APPROCHE ESG

2 Evaluations : Opérationnelle et Gouvernance

1) Opérationnelle

L'évaluation opérationnelle tient compte de facteurs qui se rapportent au changement climatique, à l'environnement, à la gestion du personnel, aux droits humains, tels que :

- Les émissions de gaz à effet de serre,
- La gestion de l'énergie,
- La gestion des déchets,
- Les impacts sur l'environnement,
- Les pratiques salariales,
- La santé et la sécurité des salariés,
- L'engagement et la diversité,
- Les droits humains et les communautés,
- La confidentialité et la protection des données.

2) Gouvernance

L'évaluation de la gouvernance tient compte de facteurs liés au comportement des entreprises et à la gouvernance d'entreprise, tels que :

- Les controverses,
- Les politiques et les pratiques,
- La comptabilité et les audits,
- Les questions relatives au conseil d'administration,
- La propriété et le contrôle.

CRITERES D'EXCLUSIONS **

L'approche repose sur un ensemble d'exclusions binaires et fondées sur des normes qui sont liées au Pacte mondial des Nations Unies, aux armes à sous-munitions et aux mines terrestres antipersonnel, aux armes controversées, à la production de tabac (plus de 5 % du chiffre d'affaires), à l'extraction de charbon thermique (plus de 5 % du chiffre d'affaires), à la production d'électricité à partir du charbon thermique (plus de 20 % du chiffre d'affaires), aux entreprises augmentant leur capacité de production d'énergie thermique à base de charbon.

Les entreprises présentant une intensité carbone supérieure à 1 150 tonnes CO₂/Million de dollars de chiffre d'affaires sont exclues.

Chaque entreprise se voit attribuer, par l'équipe ESG centrale, un « ESG House score » allant de 0 (faible) à 100 (élevé) combinant une analyse opérationnelle et de gouvernance. Les entreprises présentant un « ESG House score » inférieur à 29/100 sont exclues.

Enfin, chaque entreprise reçoit, par l'équipe de gestion du gestionnaire financier, un « ESG Quality score » compris entre 1 (élevé) et 5 (faible). Les entreprises présentant un « ESG Quality score » inférieur à 4/5 sont exclues.

INDICATEURS

Le Fonds vise :

- une notation MSCI ESG égale ou supérieure à celle de l'indice
- une intensité carbone (émissions Scope 1 & 2) inférieure d'au moins 10 % à celle de l'indice de référence

APPROCHE ESG

Best in Universe :

Démarche de sélection ESG des entreprises qui consiste à privilégier les entreprises les mieux notées d'un point de vue extra-financier, indépendamment de leur secteur d'activité.

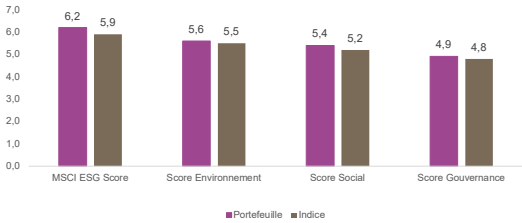
INDICE DE REFERENCE

MSCI EMF (Emerging Markets Free, en euro, dividendes nets réinvestis)

Couverture par un score ESG *

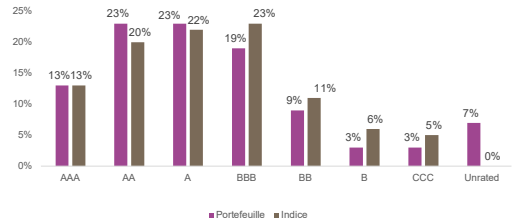
Portefeuille 93,4%
* en pourcentage de l'actif net, hors liquidités

Score ESG



Source : MSCI au 31/03/2025

Notation MSCI ESG



Source : MSCI au 31/03/2025

Score ESG des 10 premières lignes du portefeuille

Nom	Poids dans le portefeuille en %	MSCI ESG Score
TSMC	8,3%	8,6
Tencent Holdings	7,2%	5,1
Samsung Electronics	5,7%	7,7
HDFC Bank	4,9%	8,2
Mediatek	3,1%	6,1
Grupo Mexico	3,1%	2,9
Alibaba	2,9%	4,3
Bajaj Holdings	2,6%	1,1
Netease	2,3%	8,4
Power Grid Corp of India	2,2%	5,8
Total	42,2%	

Source : MSCI au 31/03/2025

Intensité carbone

(en tonnes de CO₂ par Million de dollars de revenus)

	Scope 1+2	Scope 1	Scope 2	Scope 3
Portefeuille	85,9	37,24	48,67	807,02
Indice	314,3	252,12	62,22	1123,57
Relatif	27,33%	14,77%	78,22%	71,83%

Source : Trucost au 31/03/2025

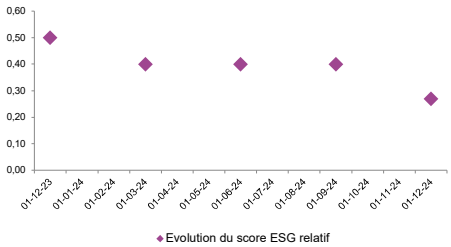
Définitions des émissions du périmètre (1-3) : 1 - émissions directes, 2 - émissions indirectes, 3 - émissions de la chaîne de valeur en amont et en aval (le cas échéant). Les données Trucost sont en partie basées sur des chiffres estimés.

Les notations MSCI des entreprises sont fournies pour permettre des comparaisons avec les investissements détenus ailleurs dans un format standardisé. Nous menons nos propres recherches exclusives ce qui peut nous amener à avoir une vision différente de celle exprimée par le score MSCI.

Notation MSCI ESG : elle provient directement du fournisseur et comprend les ajustements MSCI intégrant les tendances ESG positives et négatives et les mesures ESG à la traîne dans le calcul de la note. Distribution des notations MSCI ESG : les moyennes du fonds et de l'indice de référence sont calculées sur la base des scores MSCI des différents niveaux de sécurité.

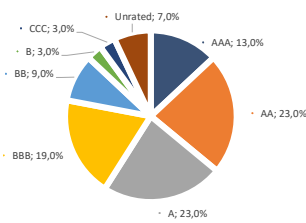
Les notes ne sont donc pas directement comparables. Dans les deux méthodologies de calcul, les positions du portefeuille et de l'indice de référence sont pondérées au prorata pour refléter les titres pour lesquels les données MSCI sont disponibles.

Evolution du score ESG relatif



Source : MSCI au 31/03/2025

Répartition des Notations MSCI ESG



Source : MSCI au 31/03/2025

Intensité carbone des 10 principaux émetteurs (Scope 1+2)

Nom	Contribution aux émissions carbone	Intensité carbone
Grupo Mexico	15,5%	15,7
TSMC	13,2%	18,1
SITC International	5,8%	5,6
SK Hynix	3,3%	4,0
Mahanagar Gas	2,4%	2,9
Power Grid Corp of India	2,3%	4,0
Capitaland India Trust	1,9%	2,6
Samsung Electronics	1,7%	6,4
Telkom Indonesia	1,6%	2,6
ADNOC Drilling	0,6%	0,9
Total	48,2%	62,9

Source : Trucost au 31/03/2025

UFF Actions Emergentes

Rapport ESG

March Monday



Glossaire

Émissions carbone

"Emission carbone" est utilisé comme terme générique pour désigner les principales émissions de gaz à effet de serre (GES) (dioxyde de carbone, méthane, protoxyde d'azote, gaz fluorés) dans le reporting.

Émissions carbone - Scope 1

Émissions de gaz à effet de serre générées par la combustion de combustibles fossiles et les processus de production détenus ou contrôlé par l'entreprise.

Émissions carbone - Scope 2

Émissions de gaz à effet de serre générées par la consommation d'électricité, de chaleur ou de vapeur achetée par l'entreprise.

Émissions carbone - Scope 3

D'autres émissions indirectes de gaz à effet de serre en amont et en aval, telles que l'extraction et la production de matériaux et carburants achetés, activités liées au transport dans des véhicules non détenus ou contrôlés par la personne déclarante entité, activités liées à l'électricité (par exemple pertes T&D) non couvertes par le Scope 2

Intensité carbone moyenne pondérée

Intensité carbone moyenne du portefeuille pondérée par le poids de l'entreprise dans le portefeuille. Cette mesure est recommandé par TCFD.

Pacte mondial des Nations Unies

Une initiative mondiale de développement durable des entreprises, appelant les entreprises, les investisseurs et les autres participants à aligner leurs des stratégies et des opérations fondées sur des principes universels en matière de droits de l'homme, de travail, d'environnement et de lutte contre la corruption.

Trucost

Trucost est un fournisseur leader de données carbone, les données obtenues sont utilisées pour évaluer l'exposition liée au changement climatique et à des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance plus larges afin de progresser vers un monde plus durable.

MSCI ESG Score

Le score de qualité ESG du fonds (10-0) évalue la résilience des avoirs globaux d'un fonds face à l'industrie à long terme. risques ESG spécifiques. Les fonds bien notés sont généralement constitués d'émetteurs dont la gestion des principaux risques ESG est leader ou améliorée, selon la méthodologie MSCI.

(**)
L'approche extra-financière a été formalisée avec la définition de la méthodologie propriétaire d'analyse des critères ESG du gestionnaire financier délégué Abrdn. Les valeurs en portefeuille sont sélectionnées selon cette méthodologie propriétaire. Le résultat des analyses présenté dans ce document est fondé sur une méthodologie propriétaire d'analyse des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance d'Abrdn ».

Ce rapport présente une série de résultats relatifs aux caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) du fonds.

APPROCHE ESG

2 Evaluations : Opérationnelle et Gouvernance

1) Opérationnelle

L'évaluation opérationnelle tient compte de facteurs qui se rapportent au changement climatique, à l'environnement, à la gestion du personnel, aux droits humains, tels que :

- Les émissions de gaz à effet de serre,
- La gestion de l'énergie,
- La gestion des déchets,
- Les impacts sur l'environnement,
- Les pratiques salariales,
- La santé et la sécurité des salariés,
- L'engagement et la diversité,
- Les droits humains et les communautés,
- La confidentialité et la protection des données.

2) Gouvernance

L'évaluation de la gouvernance tient compte de facteurs liés au comportement des entreprises et à la gouvernance d'entreprise, tels que :

- Les controverses,
- Les politiques et les pratiques,
- La comptabilité et les audits,
- Les questions relatives au conseil d'administration,
- La propriété et le contrôle.

CRITERES D'EXCLUSIONS **

L'approche repose sur un ensemble d'exclusions binaires et fondées sur des normes qui sont liées au Pacte mondial des Nations Unies, aux armes à sous-munitions et aux mines terrestres antipersonnel, aux armes controversées, à la production de tabac (plus de 5 % du chiffre d'affaires), à l'extraction de charbon thermique (plus de 5 % du chiffre d'affaires), à la production d'électricité à partir du charbon thermique (plus de 20 % du chiffre d'affaires), aux entreprises augmentant leur capacité de production d'énergie thermique à base de charbon.

Les entreprises présentant une intensité carbone supérieure à 1 150 tonnes CO2/Million de dollars de chiffre d'affaires sont exclues.

Chaque entreprise se voit attribuer, par l'équipe ESG centrale, un « ESG House score » allant de 0 (faible) à 100 (élevé) combinant une analyse opérationnelle et de gouvernance. Les entreprises présentant un « ESG House score » inférieur à 29/100 sont exclues.

Enfin, chaque entreprise reçoit, par l'équipe de gestion du gestionnaire financier, un « ESG Quality score » compris entre 1 (élevé) et 5 (faible). Les entreprises présentant un « ESG Quality score » inférieur à 4/5 sont exclues.

INDICATEURS

Le Fonds vise :

- une notation MSCI ESG égale ou supérieure à celle de l'indice
- une intensité carbone (émissions Scope 1 & 2) inférieure d'au moins 10 % à celle de l'indice de référence

APPROCHE ESG

Best in Universe :

Démarche de sélection ESG des entreprises qui consiste à privilégier les entreprises les mieux notées d'un point de vue extra-financier, indépendamment de leur secteur d'activité.

INDICE DE REFERENCE

MSCI EMF (Emerging Markets Free, en euro, dividendes nets réinvestis)